

**PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DU MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 A SAINTE CLOTILDE**

PRESENTS : CARRON Yannick - JAVEGNY Anselme - MANGUE Dolly -
DIJOUX Jimmy - REOS Dominique – NIOBE Astride.

La séance est ouverte à 20h00 par la Présidente.

ORDRE DU JOUR

**I.L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE
HANDBALL1**

II.CHAMPIONNATS JEUNES1



I. L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL

Les membres du Bureau Directeur donne pouvoir, à l'unanimité, à Yannick CARRON, Présidente, pour représenter la Ligue Réunionnaise de Handball lors des élections fédérales.

II. CHAMPIONNATS JEUNES

Les championnats honneur et excellence jeunes masculins moins de 15 ans et moins de 18 ans sont actuellement déséquilibrés du fait du désistement de plusieurs équipes. Afin de rééquilibrer les poules, la COC propose une refonte de ces deux championnats en deux poules excellence A et excellence 1.

Le bureau Directeur valide la proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

La Présidente,



Le Secrétaire Général,

Dominique REOS

Toute contestation de décision doit faire l'objet d'une réclamation dans un délai de 7 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de la Commission Réclamations et Litiges (article 6 : règlement d'examen des réclamations et litiges).